/////// PLAN D'ACTIONS ////////

Les DEAL Guadeloupe et Martinique ont élaboré une stratégie de lutte contre l'invasion du poisson-lion aux Antilles françaises. L'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais (OMMM), le Comité Régional des Pêches de Guadeloupe et des structures associatives locales assurent la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions qui consiste à :

Recueillir et centraliser les données d'observations et de captures (plongeurs /pêcheurs)

Sensibiliser et développer des partenariats pour optimiser l'effort de capture (distribution des kits de marquages et de captures...)

Récolter et étudier les individus :

en plongée : prospection, suivi et capture dans les zones sensibles et non fréquentées



en laboratoire : identification du sexe, étude génétique, analyse du régime alimentaire, contamination des chairs





COMMENT NOUS AIDER?

Plongeurs:

Rejoignez les clubs participant à la stratégie de contrôle du poisson lion.

Pêcheurs:

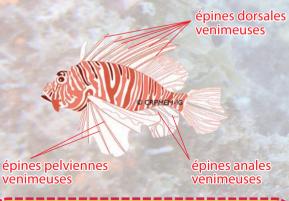
Vous pouvez pêcher le poisson lion dans les zones autorisées



Particuliers:

Consommez le poisson lion, il est comestible et sa chaire est excellente.

Soyez prudents! Les épines du poisson-lion sont venimeuses et peuvent provoquer de fortes douleurs accompagnées de complications. En cas de piqûre, approchez une source de chaleur de la plaie et consultez un médecin au plus vite.



Dans tous les cas,
NE LES ABANDONNEZ PAS EN SURFACE
Risque pour les nageurs

LE POISSON-LION EN GUADELOUPE



ORIGINE

Le poisson-lion (Pterois volitans/miles) est une espèce invasive originaire de la région Indo-Pacifique. Introduite en Floride par accident au début des années 90. Il prolifère rapidement dans la région caraïbe. Il menace désormais les écosystèmes marins côtiers des Antilles françaises.



IDENTIFICATION

Le poisson-lion appartient à la famille des rascasses. Il peut atteindre 45 cm dans la région Caraïbe (contre 35 cm dans sa région d'origine). Il est doté d'épines venimeuses. Son corps est rayé verticalement avec des bandes marrons/rouges et blanches plus ou moins sombres. Des excroissances sont présentes autour de la bouche et sur le front. Les nageoires pectorales en forme d'éventail peuvent atteindre le double de la taille de son corps.

Sur les étals les pêcheurs les proposent sans épine



REPRODUCTION

Une femelle peut pondre jusqu'à 30 000 œufs tous les 4 jours et toute l'année. Le développement larvaire se fait en surface pendant 25 à 40 jours. Au cours de cette période, les larves sont dispersées par les courants avant de rejoindre le fond et passer au stade juvénile. La taille de maturité sexuelle pour les mâles est de 9 cm contre 18 cm pour les femelles.

HABITAT ET COMPORTEMENT

C'est une espèce peu craintive dont les individus vivent seuls ou en groupe. Son territoire s'étend sur quelques dizaines de mètres. Il est présent de la surface jusqu'à 300 m de fond et dans tous types d'habitats (mangroves, herbiers, récifs, anfractuosités...).



RÉGIME ALIMENTAIRE

Le poisson-lion est un carnivore vorace qui se nourrit essentiellement de poissons et occasionnellement de petits crustacés. Toutes les espèces constituent des proies potentielles.

IMPACTS

Ses capacités d'adaptation et de reproduction, la quasi absence de prédateurs en Caraïbe et son grand appétit rendent son invasion redoutable. Les populations de poissons-lion sont une menace pour les peuplements de poissons locaux (moins d'herbivores favorisent la prolifération d'algues) et préjudiciable aux coraux ainsi qu'à toutes les activités économiques associées.

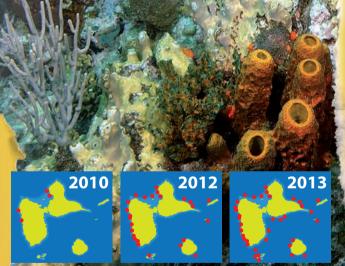
L'INVASION EN GUADELOUPE

Le poisson-lion est présent dans tout le bassin Caribéen et les Petites Antilles.

Les populations atteignent environ 100 individus/ha dans le Pacifique et l'Océan Indien, mais ces valeurs augmentent fortement dans la région Caraïbe.

Les densités élevées de poissons-lion ont un impact sur les peuplements de poissons locaux avec des baisses de 95% de la quantité de poissons en très peu de temps mesurées sur certains sites.

En Guadeloupe la première observation date de janvier 2010. Depuis, sa présence est confirmée sur tout le littoral. Plus de 5000 individus ont été capturés, d'une taille maximale de 45cm.



La prolifération de ce poisson sur nos côtes est inévitable. Néanmoins, sa pêche et sa consommation dans les zones autorisées peuvent contribuer à limiter les impacts sur les zones d'intérêts halieutique, patrimonial et touristique.